



0  
Jours

# Habilitation électrique B0L B2VL BCL PRATIQUE

dans INTRA-INGE - INTRA-INGE / Réf : SEC-ELEC-106

## Objectifs de la formation

- Etre habilitable aux niveaux B0L, B2VL et BCL
- Connaître la réglementation en matière d'électricité sur véhicules électriques (norme NF C 18-550)
- Savoir évoluer dans un environnement électrique
- Savoir rendre compte de l'opération réalisée
- Maîtriser la manipulation de matériel dans un environnement électrique
- Appliquer les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550

## Programme de la formation

### Partie théorique

#### Module : Prérequis - formation de base

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance, capacité
- Effectuer une mesure électrique avec un multimètre (tension et résistance)
- Lister les principaux effets du courant électrique sur le corps humain et leurs conséquences
- Comprendre l'architecture des véhicules et engins
- Connaître les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IPXX)
- Être capable de localiser les sources d'énergie électrique sur ces véhicules/engins pouvant être source de risque
- Connaître la conduite à tenir en présence de pièce nue sous tension

#### Module : Thèmes communs

- Citer les zones de voisinage et donner leurs limites
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation
- Mettre en sécurité un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection individuelle
- Connaître les matériels électriques et leurs fonctions
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique



## Partie pratique

### Module : Travaux d'ordre électrique hors tension

- Caractériser les travaux et leurs limites : hors tension, sous tension, avec ou sans voisinage
- Préciser le rôle et la fonction des acteurs concernés par les travaux
- Organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter la zone de travail
- Respecter les instructions données et rendre compte de son activité
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Citer les documents applicables et les utiliser (instructions de sécurité, attestation de consignation...)

### Module : Consignation

- Identifier la personne qui a la responsabilité de l'équipement électrique (chargé d'exploitation), le chargé de réparation, le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires.
- Décrire les limites du chargé de consignation par rapport aux travaux sous tension.
- Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux. Renseigner l'attestation de consignation.
- Connaître et réaliser les opérations de consignation, déconsignation, mise hors tension, remise sous tension.

## Pré-requis

Posséder des connaissances de base en électricité.

Maîtriser le français (lu, écrit, parlé).

## Public cible

Tous professionnels de la réparation et de la maintenance automobile intervenant sur des véhicules et engins à motorisation thermique, électrique ou hybride.

## Pédagogie



## Méthodes pédagogiques :

Tout au long de la formation, l'analyse de la fiche de poste, des missions ponctuelles et des retours d'expériences du stagiaire feront l'objet d'échanges constructifs et dynamique.

L'analyse d'étude de cas, la mise en situation permettront de faciliter l'acquisition des connaissances et garantiront une bonne compréhension pour une mise en pratique efficace.

## Modalités d'évaluation :

A l'issu de la formation, l'animateur proposera dans un premier temps des évaluations théoriques (QCM), suivies d'évaluations pratiques (mise en situation, scénario basé sur la fiche de poste, etc).

La pratique pourra également se dérouler sur des équipements, installations, prototypes ou appareillages spécifiques au secteur d'activité de l'entreprise (demande au cas par cas).

Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

